

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Février 2024

### Compte-rendu Leucate Citoyenne

Liste des présents et représentés.

NOM – Prénom	Présent Absent ou Représenté	NOM – Prénom	Présent ou Représenté
BARTHET Marie-France	Rep. Illescas	JAULENT Lucas	Rep. Grizaud
BELACEL Hamdani	P	KIRCHSTETTER Bernard	Rep. Belacel
BOFFELLI Annie	P	LACZNY-VIGNES Véronique	P
BOYER-CORCUFF Marie- Laure	P	LAHCINI Hamel	Rep. Breton
BRETON Marie	P	MAHDI Frédéric	?
CABAL Céline	P	MASSA Alain	P
CHAPPERT-GAUJAL Nathalie	P	PERROT Frédéric	?
CHING Monique	Rep.	PHILIPPE Laure- Emmanuelle	Absente excusée
DEVOUGE Sophie	P	PICAREL Edouard	P
DUPLESSY Christine	P	PY Michel	P
FARINES Richard	P	ROLLAND Claude	P
FRANCOIS Isabelle	P	TABOULET Caroline	Rep. Chappert- Gaujal
GRIZAUD Nicolas	P	VALLVERDU Jean-Marc	P
ILLESCAS André	P		

### A APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET INFORMATION SUR LES DECISIONS

#### 1 Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	Absent.

#### **Commentaire Leucate Citoyenne**

Comme nous l'avons fait remarquer dans les conseils municipaux précédents, Le procès-verbal ne reflète pas l'exactitude des échanges que nous avons eus avec le Maire. D'où notre Abstention.

Nous avons demandé à plusieurs reprises que les conseils soient filmés et retransmis sur le site de la commune. Jusqu'à présent le maire refuse catégoriquement.

#### 2 Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal

Date	Objet
22/12/2023	Camping Cap Leucate - Tarifs 2024

09/01/2024	Aires de camping-cars – Tarifs 2024
17/01/2024	Convention occupation temporaire domaine privé communal - Leukos
17/01/2024	Crèche multi accueil Lou Castélou – Tarifs 2024

## Pas d'observations, pas de vote

### **B AFFAIRES GENERALES / INTERCOMMUNALITE**

#### **1 Grand Narbonne - Rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité des services publics**

##### 1.1 Service public de l'eau potable et de l'assainissement

###### **Intervention Jean Marc VALLVERDU**

Nous vous remercions de ne nous avoir laissé que 5 jours pour travailler sur ce rapport de plus de 600 pages, vous devez surestimer notre capacité à absorber autant d'informations en si peu de temps.

Nous avons fait au mieux et avons quand même quelques questions à poser :

- La sécurisation de la ressource en eau sur le moyen et long terme : il est indiqué dans ce rapport que notre seule ressource vient des forages du SMIPEP qui se situent sous la plaine des PO. Depuis vous nous avez informé d'une source secondaire liée au barrage de l'Orb mais de débit insuffisant. Ce rapport de 2022 n'en fait pas état et ne planifie pas de travaux.
- Nos seuls réservoirs sont à La Franqui pour une capacité de 1500 m3 ce qui ne correspond qu'à quelques heures d'autonomie
- Or, vous savez bien que les PO souffrent d'une sécheresse historique et qu'une deuxième source d'approvisionnement nous est vitale.
- Ou en sommes-nous ?
- Pourquoi sommes-nous la commune qui a le prix de plus élevé de l'eau de toute la communauté du grand Narbonne (5€/m3)
- Le dossier BRL (page 25) montre que la commune de Leucate a le nombre le plus important de conduites en amiante-ciment, nocive pour la santé. Quelle programmation est prévue pour remédier à ce grand problème de santé publique ?

###### **Réponse du maire**

Le rapport porte sur la distribution et sur l'assainissement, pas sur la fourniture de l'eau c'est pour cela que ne sont pas détaillés ces aspects.

BRL effectivement et comme tu le soulignes notre principale source d'approvisionnement c'est le SMIPEP (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable) on a un secours BRL qui était de 17L/S (Litres/Seconde), la saison dernière nous l'avons fait passer à 25 L/S. moyennant quelques petits travaux qui ont été réalisés et qui le permettait. Le Grand Narbonne étudie l'accessibilité technique et aussi bien financière d'augmenter volumes de plusieurs seuils, chaque seuil nécessite des études spécifiques et comme on est en bout de ligne ce n'est pas facile de prendre du débit sans poser des problèmes aux communes qui sont situées avant nous.

Le rapport qui paraîtra en 2024 en fera état, nous évoquons le rapport 2022 il n'y avait pas de problème d'approvisionnement.

L'amiante ciment c'est partout mais c'est surtout quand c'est respiré, la qualité de l'eau d'un point de vue sanitaire est tout à fait conforme davantage que certaines distribuées dans des bouteilles en plastique

Un programme de renouvellement de réseau vise surtout à augmenter les rendements. Le prix dépend des formules de révision qui existent dans ces contrats, une actualisation a eu lieu là même pour toutes les communes concernées par ces contrats ce qui fait qu'en 2022 c'est notre commune qui a été la plus chère en 2023 ce ne sera plus nous je crois que c'est Gruissan qui sera impactée, ça dépend des contrats et de leur évolution. L'agglo du Grand Narbonne a travaillé à une uniformisation des prix, mais comme les contrats ne sont pas toujours les mêmes il se peut que d'une année sur l'autre il y ait une petite variation, il faudrait regarder un prix sur trois ou quatre années. Délais de remis des documents.

Les élus du conseil ont communication des délibérations qui sont prises par le Grand Narbonne et peuvent donc consulter ces documents.

#### **Commentaire Leucate Citoyenne**

Le rapport de 600 pages porte sur tous les aspects de l'eau, fourniture, distribution et assainissement. Dans le cas de Leucate, la principale source via BRL est le SMIPEP qui exploite la nappe du pliocène située dans les Pyrénées orientales. Comme Leucate, ce département souffre d'une extrême sécheresse (200 mm par an). Cette source peut donc rencontrer des problèmes.

La deuxième source avec hélas un débit trop faible est un captage sur l'Orb dans l'Hérault. Une sécurisation de notre ressource en eau passerait par une augmentation significative sur le captage de l'Orb.

#### **André ILLESCAS**

Nous sommes dans la bonne fourchette dans le cadre de la lutte contre les fuites surtout à Port-Leucate, avez-vous des informations à propos de la procédure initiée par l'ASSAUDEC à propos de la répartition des réseaux.

#### **Le maire**

Pas d'informations, la procédure est en cours.

1.2 Service public de la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

#### **Jean-Marc VALLVERDU**

Le rapport annuel 2022 sur le service public et la gestion des déchets ménagers et assimilés me permet de revenir sur mes propos du dernier CM en ce qui concerne la collecte des biodéchets.

La campagne de dotation de composteurs est en cours et il faut regretter le retard pris par notre commune alors que des composteurs individuels et collectifs sont déjà présents dans certaines communes.

Aucune information communale n'a été faite.

Les seules informations disponibles sont celles du Grand Narbonne et de certains journaux dont l'Indépendant et peu de nos administrés savent que des composteurs individuels et collectifs sont à leur disposition au centre technique de Sigean.

D'autre part, le Grand Narbonne confirme que c'est aux communes de faire la demande et de définir en collaboration avec les services du Grand Narbonne des sites stratégiques pouvant accueillir des composteurs collectifs et d'organiser un suivi.

Ou en est donc le travail avec le Grand Narbonne ?  
Nous demandons un engagement qui confirme la volonté d'activer ce dossier.

### Réponse du maire

C'est une compétence de la communauté d'agglomération et le terrain d'application, c'est la commune et il demande à être déployé. Je rappelle qu'il y a trois grandes directions :

Pour les gens qui ont des jardins, la possibilité de se munir d'un composteur en s'arrangeant avec Sigean,

Les déchetteries sont disponibles pour les gros volumes.

La possibilité ; pour ceux qui n'auraient pas de jardin d'une collecte collective, c'est un travail qui doit être fait entre les services techniques et l'agglomération, travail qui est en cours ou va l'être. Le dispositif existe et il va être mis en place. Il y a eu des communications et on en a parlé mais on va encore renforcer la communication dans nos prochaines parutions.

### Commentaire Leucate Citoyenne

*L'art de se défausser....*

*Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers et la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024.*

*Le Grand Narbonne a fait son travail et a écrit au maire pour la mise en place de ce tri. Le problème est qu'aucun suivi n'a été effectué sur notre commune et l'on voit bien dans les explications fournies par le maire son embarras. En lui posant directement la question il a reconnu que la mise en place n'avait pas encore été faite à Leucate :*

***Dommage c'est pourtant une loi anti-gaspillage....***

*Il est des domaines où l'on devrait anticiper pour être prêt dans les temps. Communication dans le journal de la commune, sur les panneaux de signalisation, les réseaux sociaux, intervention en école, contact avec les associations, vitrines des commerçants.*

*Ce laxisme souligne le peu d'intérêt suscité pour des mesures environnementales indépendamment des beaux discours sur le sujet.*

*Du retard à l'allumage :*

*Aucun emplacement dans les entités pour du compostage collectif pour les particuliers n'est encore envisagé...*

*Espérons que notre détermination portera ses fruits et que la mairie se décidera à mettre en œuvre la loi !*

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Abstention</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

## 2 Partenariat avec les Éoliennes Flottantes du Golfe du Lion – Avenant 1 à la convention cadre

42 000 € de participation au mondial du vent chaque année à déduire d'un montant total de 300 000 €

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

## 3 Travaux de réhabilitation énergétique de la Mairie

3.1 Prolongation de la délocalisation temporaire de la salle des mariages

3.2 Prolongation de la délocalisation temporaire de l'accueil du public et des registres d'état civil

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

## 4 Protection fonctionnelle des élus

### Intervention Sophie DEVOUGE

Nous sommes favorables pour accorder la protection fonctionnelle de Monsieur MASSA

Lors du conseil municipal du 13/02/2023 nous vous interrogions sur la protection fonctionnelle des élus sans mandat, votre réponse a été :

On regardera le contrat et on vous apportera la précision pour savoir si c'est déjà compris ou pas.

Que dit le contrat ?

### Réponse du maire :

La protection est la même pour tous les élus sur le contrat de la commune.

### Commentaire Leucate Citoyenne :

*Nous apprécierons de voir sur le compte-rendu figurer cette réponse, dans le cas contraire nous demanderons à être destinataires du contrat pour vérification.*

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

## 5 Autorisations d'exécution d'un mandat spécial.

Il est proposé d'autoriser l'octroi des mandats spéciaux suivants à :

- Mme Monique CHING, première adjointe,
- M. Edouard PICAREL, troisième adjoint,
- M. Nicolas GRIZAUD, sixième adjoint,
- Mme Véronique LACZNY-VIGNES, conseillère municipale déléguée,
- M. Bernard KIRCHSTETTER, conseiller municipal délégué.

Ces élus vont encadrer le Conseil Municipal des Jeunes lors de son déplacement à LEFKADA (Grèce) du **13 au 20 avril 2024**

### **Intervention Sophie DEVOUGE**

Nous souhaitons expliciter le sens de notre vote sur le déplacement du Conseil Municipal des Jeunes avec des accompagnants à LEFKADA.

Nous sommes POUR que des jeunes aient une expérience de voyage à l'étranger car cela est profitable à leur culture.

Par contre, nous souhaitons rappeler ce que Leucate citoyenne proposait dans son programme sur le Conseil Municipal des Jeunes. Notre projet était que les jeunes participant au CMJ ait une véritable expérience de la citoyenneté et qu'ils montent des projets utiles à l'ensemble des jeunes leucatois et non pas seulement à eux-mêmes. Notre projet était de leur confier un budget pour qu'ils animent des ateliers avec l'ensemble des jeunes de Leucate et montent des projets comme une maison des jeunes, par exemple. En bref qu'ils aient une expérience d'élus au service du collectif ! Vous avez fait le choix inverse : vous leur enseignez comment tirer avantage d'une fonction élective et non pas comment être au service des jeunes leucatois.

Nous voterons quand même pour ce voyage en espérant que ce conseil des jeunes saura dans l'avenir être à l'écoute de l'ensemble de la jeunesse de Leucate et privilégier des choix collectifs.

### **Réponse du maire**

Le conseil municipal des jeunes est fait pour faire participer les jeunes à la vie de la cité et nous notre position depuis le départ c'est d'être à leur écoute. Ils ont des projets et on essaie d'accompagner ces projets-là, ils les construisent eux-mêmes, on ne leur dicte pas ce qu'ils doivent faire, l'idée c'est que eux-mêmes découvrent, proposent et nous, on voit ensuite comment les aider dans la concrétisation de leur projet, ce voyage est une initiative du conseil municipal des jeunes, effectivement tout le monde comprend bien qu'il y a des contraintes de déplacement et l'on s'est calé à la capacité d'un bus, on a ouvert à concurrence des places disponibles d'abord à la tranche d'âge des enfants nés en 2009 puis ensuite aux autres. Ce voyage a été initié par le conseil municipal des jeunes qui souhaitait lui aussi s'inscrire dans ce jumelage avec la ville de LEFKADA et je trouve intéressant pour la fortification des liens qu'après que des plus âgés se soient déplacés, que nous ayons accueilli nous-même des jeunes de LEFKADA, ça puisse être aussi des jeunes de LEUCATE qui fassent ce voyage.

C'est un projet pédagogique avec même une subvention de la CAF indique la Directrice Générale des Services.

### **Commentaire Leucate Citoyenne**

*Le Maire ne répond pas à la question d'enseigner aux jeunes à être au service du collectif des jeunes leucatois.*

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

## **C – MESURES D'ORDRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE**

### **1 Services mutualisés 2023 - Refacturation du budget principal aux budgets annexes**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>

<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>
----------------------------------	----------------

### **1.3 Services mutualisés 2023 – Refacturation au Budget annexe « Régie municipale du Port »**

- Approuver la répartition de la charge des services mutualisés entre la régie municipale du port et les services de la commune pour l'année 2023 pour un montant total de 143 530 €.

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

### **1.4 – Services mutualisés 2023 – Refacturation au Budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »**

- Approuver la répartition de la charge des services mutualisés entre le camping et les aires de camping-cars et les services de la commune pour l'année 2023 pour un montant total de 70 213 € selon tableau joint en annexe.

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

## **2 Autorisations de programme et crédits de paiements pour la réalisation d'investissements pluriannuels.**

Considérant que les opérations de rénovation de l'école Marie Cathala à Port Leucate et l'aménagement du quartier de la Vixière doivent se dérouler sur plusieurs exercices budgétaires, dégager les crédits de paiement nécessaires pour 2024.

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

## **3 Vote des budgets primitifs 2024.**

### **3.1 Budget Principal.**

#### **Intervention André ILLESCAS**

a) Un avis de la CADA n° 20232663 du 01 juin 2023 indiquant que l'état annuel en euros des indemnités des membres du conseil municipal (art. L2123-24-1-1 du CGCT était un document public.

Nous rappelons qu'il s'agit d'un état à présenter aux élus du conseil chaque année, avant le vote du budget et qu'il doit indiquer nominativement toutes les indemnités perçues par les élus en tant que membres du conseil municipal mais aussi en tant que représentants de la commune dans des organes extérieurs ainsi que selon les recommandations de la direction Générale des Collectivités Locales les avantages en nature et les remboursements de frais.

Quand, pensez-vous devoir nous transmettre ces informations ?

#### **Réponse du maire**

Sur le premier point et les éléments demandés on est en train de voir quelle est la façon dont ils doivent être communiqués jusqu'à ce jour il n'y a aucune commune encore qui ne le fait donc on attend les éléments pour pouvoir le faire selon ce qui sera récolté.

### Commentaire Leucate Citoyenne

*Notre demande est pourtant limpide, nous avons voté le principe de ces indemnités.*

*La loi prévoit la présentation au moment du vote du budget d'un état récapitulatif pour chacun des élus.*

***Que veut donc cacher monsieur le maire en nous refusant cette information à chaque budget sous des prétextes aussi infantiles ?***

*Notre maire n'est pourtant pas avare de comptes-rendus, mais lorsqu'il s'agit de rendre des comptes sur la gestion des deniers publics, l'exercice lui semble plus difficile.*

*Nous devrons donc saisir les autorités publiques pour obtenir ces éléments, ce que nous ferons.*

b) Leucate est une commune riche, troisième budget de l'Aude il faut le rappeler. La forte revalorisation des bases d'imposition prévue à + 7,1 % et le fait que nous détenons le taux d'imposition le plus élevé des communes de l'Aude bien au-dessus de ceux pratiqués à Narbonne ou à Carcassonne a créé un contexte favorable pour les recettes fiscales de la commune. C'est du pourcentage sur du pourcentage.

En 2014 les impôts récoltés par la commune s'élevaient à 7 755 000 € en 2024 à 12 300 000 € soit une augmentation de près de 4 % par an.

Sans compter que la part communale de la taxe d'habitation sur les plus de 13 000 résidences secondaires a subi une augmentation de 30 %.

Tout cela se traduit par une forte pression fiscale à Leucate et notre classement parmi les communes de la même strate est en bas de tableau.

Un budget qui s'équilibre en dépense et recette à plus de 30 millions d'euros, 22 en fonctionnement 8 en investissement, énorme.

Sur ces 22 M€, 8,6 M€ sont destinés à la masse salariale – de 40 %, ce qui est très peu comparé à bien d'autres communes et ce malgré les augmentations récentes des salaires de la fonction publique territoriale.

Il reste 14 M € à ventiler en dépenses de fonctionnement. Ces dépenses varient énormément d'une année sur l'autre et l'on voit très clairement qu'aucune trajectoire d'évolution n'est fixée, pas plus que de bilan pluriannuel d'investissement n'accompagne le débat d'orientation budgétaire.

C'est pourtant au travers d'une gestion maîtrisée des dépenses courantes que l'on pourra mieux se projeter et améliorer de manière significative notre autofinancement. Nous avons déjà fait la démonstration que sur 8 des dix dernières années l'épargne nette de la commune était déficitaire et que plus de 8 millions d'euros sont venus compléter le budget par la vente des biens appartenant à la commune.

Il serait d'ailleurs bien d'étudier le bilan patrimonial de ces dernières années.

La situation budgétaire semble s'améliorer au vu de ce que je viens d'évoquer mais il y a encore beaucoup d'efforts à faire.

Leucate attend depuis bien des années une médiathèque, une nouvelle école de musique digne de sa fréquentation, un skate Park, Un centre culturel, un moment nous avons cru le voir prospérer à La Franqui, puis il est apparu sur les premiers panneaux

installés rue de la Clariannelle à Port Leucate. Une salle polyvalente à La Franqui. Une maison des jeunes comme chez nos voisins à Portel.

Ces investissements se planifient dans le temps, à Leucate ils ne sont prévus que si la trésorerie le permet : drôle de gestion des dépenses publiques.

Sans une commission des finances permettant de confronter les points de vue, et surtout améliorer la transparence et la participation citoyenne, le processus budgétaire ne sera pas réalisé uniquement dans l'intérêt des leucatois.

Moins de communication et plus de participation pour retrouver des marges de manœuvre.

### **Le maire**

Sur la fiscalité je ne vais pas revenir sur ce que j'ai dit, je l'ai déjà expliqué à de multiples reprises. Effectivement une revalorisation des bases de 7% a été décidée par le gouvernement mais on a des dépenses qui ont augmenté dans des proportions bien plus importantes, je n'ai pas tout en tête mais rien que sur l'énergie, je crois que l'on est à plus 40%. Cette augmentation de 7% comme tu le présentes n'a pas été une cagnotte elle a servi à faire face avec d'autres mesures et d'autres dispositions prises notamment la sobriété à l'explosion faramineuse des dépenses courantes.

### **André ILLESCAS**

Ce n'est pas ce qui transpire dans votre budget les coûts de l'électricité sont même minorés.

**Elisabeth ESTEVE** intervient alors pour préciser que la prévision de l'année dernière était déjà prévue à 50% et on est moins parce que finalement avec les mesures de sobriété on n'est qu'à 40%, c'est quand même plus qu'en 2018 et 2019

Sur l'autofinancement, je ne te prendrai pas comme professeur d'économie, plus sérieusement et comme on le fait depuis pas mal d'années maintenant c'est vrai avec parfois des périodes plus difficiles que d'autres mais toujours en essayant et on le démontre encore cette année d'avoir une politique volontariste en matière d'investissement, en gérant au mieux nos dépenses comme tu l'as relevé notamment les dépenses salariales maîtrisées.

Quant aux investissements à réaliser nous, nous réalisons les investissements qui sont dans notre programme, on n'est pas là pour réaliser les investissements qui étaient dans le programme de l'opposition, chacun a affiché ses priorités et s'est fait élire sur son programme et nous, nous sommes dans la réalisation de notre programme et des investissements, de l'engagement et du contrat que nous avons passé avec les leucatois.

Je rappelle ; l'amélioration de la vie quotidienne, la transition énergétique et puis la requalification de la station avec les projets qui en découlent et qui sont inscrits au budget.

### **Commentaire Leucate Citoyenne**

*Le Maire montre clairement qu'aucun investissement utile aux leucatois n'est programmé ! Aucune trajectoire d'évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement n'est mise en place.*

*En copiant le lien ci-dessous sur votre navigateur vous trouverez le détail des dépenses de fonctionnement prévues au budget 2024 :*

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Contre</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **3.2 Budget annexe « Régie municipale du Port ».**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Abstention</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **3.3 Budget annexe « Camping et Aires de Camping-car ».**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Abstention</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **3.4 Budget annexe « Événementiel ».**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Abstention</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

## **4. Subventions d'équilibre 2024.**

### **4.1 Budget annexe « Événementiel »**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer une subvention d'équilibre d'un montant de 510 400,00 € au budget annexe « Événementiel » pour l'année 2024.

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **4.2 Office Municipal de Tourisme**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer une subvention d'équilibre d'un montant de 482 700 € à l'Office Municipal de Tourisme pour l'année 2024.

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

## **5 Taux de fiscalité directe locale 2024.**

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition.

- Taxe d'Habitation 19,98 %
- Taxe Foncier Bâti 61,35 %

- Taxe Foncier Non Bâti 72,30 %

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Abstention</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

## 6 Exonération de taxe sur le foncier bâti sur les logements neufs à haute performance énergétique et environnementale.

- Exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour la part revenant à la commune, les logements neufs achevés après le 1er janvier 2009 satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale supérieurs à ceux de la réglementation environnementale RE 2020 en vigueur depuis le 1er janvier 2022 soit les logements titulaires du label « bâtiment basse consommation énergétique, BBC 2005 ».
- Fixer le taux de l'exonération à 100 %.
- Fixer la durée d'exonération à 15 ans.
- Préciser que cette exonération sera applicable à compter du 1er janvier 2024.

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

## 7 Subventions aux coopératives scolaires pour 2024.

Écoles	Maternelle Village	Élémentaire Village	Port Leucate
Port Leucate	366.00 €	610.00 €	488.00 €
Forfait sorties scolaires	2 400.00 €	4 000.00 €	3 200.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 766.00 €</b>	<b>4 610.00 €</b>	<b>3 668.00 €</b>

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent.</b>

## 8 Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association Notes d'Écumes.

- Octroyer à l'association Notes d'Écumes une subvention exceptionnelle de 7 982.08 € pour pertes de recettes sur le Festival 2023.

Ci-dessous le budget déjà alloué à Notes d'Écume en conseil municipal

<b>Région</b>	<b>43 500 € HT</b>
<b>Conseil départemental</b>	<b>30 000 € HT</b>
<b>Grand Narbonne</b>	<b>14 100 € HT</b>
<b>Commune</b>	<b>32 400 € HT</b>
<b>Total</b>	<b>120 000 € HT</b>

## Intervention Sophie DEVOUGE

C'est un festival de prestige pour la commune bien soutenu par une subvention annuelle de 40 000 € et l'on s'interroge sur la raison de ce déficit de 7 982.00 € ?

### **Réponse du maire :**

Dans la convention de 40 000 €, il est prévu une sorte de clause de sauvegarde si une audition fait moins de billetterie ou autre motif, pour ne pas mettre en difficulté l'association que la commune participe à ce déficit. Ce qui a été le cas cette année, je ne suis pas dans le comité d'organisation il y a des questions et des analyses qui sont faites pour voir ce qui a moins bien marché cette année par rapport à l'an passé ou l'on n'avait pas eu besoin de voter la subvention.

Nous étions en pleine coupe du monde de rugby des spectacles ont dû être décalés, il y a des éléments qui peuvent expliquer effectivement que la billetterie ait moins bien fonctionné. Le concert de noël, nouvel an a fait complet voilà.

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **D DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### **1 Renouvellement de la procédure de classement de l'Office Municipal de Tourisme**

► Renouveler la demande de classement de l'office de tourisme de Leucate en catégorie 1

#### **Intervention Jean Marc VALLVERDU**

À quoi correspond la catégorie 1.

Nous avons eu des informations émanant de salariés de la commune nous précisant que l'office de tourisme serait confié au Grand Narbonne, confirmez-vous cette information ?

### **Réponse du maire**

La catégorie 1 est la plus élevée pour les offices de tourisme, c'est un classement qui est donné par la DDTM sur l'avis d'un audit fait par la DT, et ensuite c'est l'état qui fait le classement

Effectivement depuis le début de ce mandat il y a des discussions avec l'agglo qui possède une compétence intercommunale il y a des débats sur le tourisme intercommunal que Narbonne a rejoint il y a un an et demi à peu près maintenant et nous sommes en discussion pour faire le pas. On discute.

#### **Commentaire Leucate Citoyenne**

Nous apprenons aujourd'hui sans aucune discussion en conseil municipal, que des tractations sont en cours pour un rattachement de l'office du tourisme au Grand Narbonne.

Qu'est-ce qui motive ce revirement et quel est l'intérêt pour notre commune ?

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

#### **2 Délégation de Services Publics relative à l'exploitation des sous-traités de plage 2023 –**

**Approbation du changement de statut de la SAS 12, titulaire du lot de plage N° 6**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

## **E FONCIER - URBANISME**

### **1 - Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise foncière publique 5 avenue Georges Brassens à M. ALRANG**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **3 - Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise foncière publique Quai Tabarly à la SCI du Port**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **4 - Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise foncière publique Avenue Georges Candilis Copropriété Oasis à Madame FOURMOND**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

### **5 - Acquisition de la parcelle CW10 à Leucate plage**

#### **Intervention André ILLESCAS**

Pourriez-vous nous indiquer les raisons qui conduisent à cette acquisition par la commune de cette parcelle classée en zone RL3 du PPRL niveau le plus élevé dans les inondations.

#### **Réponse du maire**

Quand on fait des acquisitions en zone naturelle il peut y avoir plusieurs raisons, parfois c'est pour lutter contre la cabanisation, là il se trouve que c'est une parcelle située entre l'aire de camping-car et le camping municipal et qui avait été dans l'ancien PLU un emplacement réservé fléché comme d'intérêt pour la commune puisque située entre deux équipements municipaux qui pourraient pour leur développement ou leur besoin par forcément pour l'agrandissement de l'un ou de l'autre mais possiblement pour l'agrandissement de l'un ou de l'autre être utiles à la commune.

Emplacement réservé depuis 2007, les propriétaires étaient vendeurs et la commune s'est portée naturellement acquéreur.

#### **Commentaire Leucate Citoyenne**

Nous ne nous sommes pas opposés à cette acquisition, compte-tenu qu'elle est enclavée entre deux biens communaux, par contre nous resterons vigilants sur l'utilisation d'une parcelle située en zone de submersion marine.

#### **Intervention André ILLESCAS**

En matière d'urbanisme, nous avons une question concernant le droit de préemption. La commune détient elle toujours son droit de préemption ?

**Réponse du maire :**

On l'a perdu depuis 2020, après le préfet a essayé de nous exempter des obligations S.R.U, il a pris un arrêt qui du coup nous avait fait retrouver le droit de préemption. Cet arrêté a été attaqué et l'on a reperdu le droit de préemption depuis quelques mois en raison des carences en logements sociaux

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

**6 - Procédure d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de Leucate Constitution de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR)**

**Intervention Sophie DEVOUGE**

Instituer une commission locale du site patrimonial remarquable est une très bonne chose.

Nous serons très vigilants sur le travail de cette commission, en effet nous vous rappelons qu'en 10 ans vous avez déjà bétonné plus de 15,7 hectares de notre belle commune.

Nous souhaitons que cette commission ne continue pas sur cette lancée.

**Réponse du maire**

Je voudrais bien que vous me montriez ces quinze hectares, je serai ravi de faire le tour avec vous.

**André**

On vous les fera passer.

**Commentaires Leucate Citoyenne :**

Les surfaces bétonnées par les communes entre 2011 et 2022 sont répertoriées dans une base de données nationales dont voici le lien :

<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-artificialisation>

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Abstention</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

**F AFFAIRES PORTUAIRES**

**1 - Lancement d'une concession de travaux bassin E**

<b>Leucate Renouveau</b>	<b>Pour</b>
<b>Leucate Citoyenne</b>	<b>Pour</b>
<b>Rassemblement Bleu Marine</b>	<b>Absent</b>

